



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er juillet 2024

Délibération n° 07

Date de convocation

21.06.2024

Date d'affichage

25.06.2024

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 25

votants : 33

Objet : Renouvellement du projet éducatif de territoire (PEdT) pour 2024/2027

L'an deux mil vingt-quatre, le 1^{er} juillet, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – M. C. DELPUECH – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. JM. GUILBOT – Mme LA. MOLLARD-CADIX – Mme LM. LODE-DEMAS – Mme M. GEORGET – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUÏ – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. FC. YOUNBI NGAMO – Mme H. KIRCALI – Mme KD. ILLMANN – M. S. ROUILLIER – M. B. VRIGNAUD – M. D. ROUSSAUX.

Absents représentés

Mme MM. SALLES par M. G. GEOFFROY – Mme J. BREDAS par M. E. ALAMAMY – M. D. VIGNEULLE par Mme M. LAFFORGUE – M. F. BOURDEAU par M. Y. LERAY – M. J. RANQUE par M. C. DELPUECH – Mme C. VIVIAN par Mme C. KOZAK – Mme L. MASSE par M. B. VRIGNAUD – M. P. PELLOUX par M. D. ROUSSAUX.

Absentes

Mme A. ADJELI – Mme A. MEJIAS

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le 05/07/2024

ID : 077-217701226-20240701-DEL_01JUL24__7-DE



Monsieur Yvon LERAY a été élu secrétaire de séance.

Monsieur Cyril DELPUECH, rapporteur, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Le PEdT permet de traduire l'engagement de la municipalité dans le domaine de la politique Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Parentalité.

Il offre un cadre de référence pour conduire la politique communautaire pour les enfants et adolescents de 3 à 17 ans.

Créé par la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013, le projet éducatif territorial (PEdT), la Commune s'est engagée dans son 1^{er} projet en 2014 et l'a renouvelé depuis à deux reprises.

Ce projet relève, à l'initiative de notre collectivité, d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés (SDJES, CAF et DSDEN) et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

Ce dispositif vise à nous permettre de créer une complémentarité et une continuité entre les temps éducatifs de l'enfant et du jeune.

La Ville de Combs la Ville renouvelle donc aujourd'hui sa volonté de s'engager dans un nouveau Projet Éducatif de Territoire pour les années 2024/2027, en mettant l'accès sur de nouveaux objectifs ciblés afin de continuer à œuvrer en faveur des enfants et des jeunes et de proposer un parcours éducatif cohérent dans le respect des compétences de chacun en intégrant pleinement le rôle des familles.

Notre intention a été présentée en Comité de pilotage auprès des membres du groupe d'appui départemental, qui ont pu mesurer la force de notre engagement à s'inscrire en acteur à part entière de la sphère éducative.

Il est proposé dans un premier temps de faire approuver cet engagement par les membres du Conseil Municipal et de construire au cours des prochaines semaines les actions qui seront inscrites dans ce nouveau projet. Ce PEdT 2024/2027 devra dans un second temps faire l'objet d'une nouvelle présentation en Conseil municipal pour obtenir cette fois son approbation dans la globalité de ses actions, avant transmission au GAD pour sa validation finale.

Au vu de ces éléments, il est proposé au conseil municipal de renouveler le Projet Educatif de Territoire (PEdT) pour 2024/2027.

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU, le Code de l'Education,

VU, la délibération n°9 du 23 juin 2017 relative au Projet Educatif Territorial,

CONSIDERANT, la nécessité de traduire notre intention de renouveler le PEdT qui prend fin au 30 septembre 2024,

CONSIDERANT, le travail de concertation initié depuis le mois d'avril 2024 et les réunions d'échanges qui se sont déroulées avec les principaux interlocuteurs,

VU l'avis de la Commission Prévention, Epanouissement Educatif, Social et Citoyen,

ENTENDU, l'exposé des rapporteurs

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la volonté de la collectivité de s'inscrire dans un nouveau PEdT pour les années 2024/2027 et sa proposition de renouvellement au travers de nouveaux objectifs.

EXPRIME son intention de proposer à chaque enfant et à chaque jeune un parcours éducatif cohérent et de qualité et d'œuvrer à la continuité entre les différents temps éducatifs.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 1^{er} juillet 2024

Le Maire
Guy GEOFFROY



Le secrétaire de séance
Yvon LERAY

Pour : 33
Contre : -
Abstention : -

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le 05/07/2024

ID : 077-217701226-20240701-DEL_01JUL24__7-DE

